ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Face to face

MODE DE PARTICIPATION
Institut Louis Bachelier
Paris - 75002
Palais Brongniart, 28 place de la Bourse

DATE
04/18/2017

LIEU
Palais Brongniart, 28 place de la Bourse
Paris 75002

PARTICIPATION
€210

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Workshop

Procédures de contrôle et de sanction de l'ACPR : préparation préalable et stratégies de défense

Dans le cadre de l'exercice des missions qui lui sont dévolues, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) veille au respect par les professionnels entrant dans son champ de compétence, des règles auxquels ils sont assujettis (issues notamment des dispositions européennes, législatives, réglementaires, codes de conduite approuvés à la demande d'une association professionnelle ou de bonnes pratiques applicables à leurs professions respectives).

Pour ce faire, le régulateur peut diligenter à tout moment une mission de contrôle sur pièces ou sur place pouvant découler sur une mesure de police administrative voire entrainer l'ouverture d'une procédure de sanction à l'encontre de tout acteur s'étant vu notifier des griefs.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux acteurs concernés de bien appréhender le déroulement d'une procédure de contrôle et de ses suites possibles afin, le cas échéant, d'adopter les comportements les plus adaptés et de savoir mobiliser au bon moment les moyens adéquats.

Public visé :

- Dirigeants responsables et membres des organes sociaux d'acteurs des secteurs bancaires et assurantiels
- Collaborateurs des services juridiques
- Collaborateurs de la fonction conformité et contrôle interne
- Collaborateurs de la fonction prévention et gestion des risques
- Collaborateurs de la fonction commerciale et marketing
- Toute autre personne visée par une procédure de contrôle ou de sanction de l'ACPR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et les contraintes liés à une procédure de contrôle sur pièces et sur place de l'ACPR
- Appréhender les mesures de police administrative entrant dans le périmètre de compétence de l'ACPR
- Maîtriser les étapes d'une procédure de sanction devant l'ACPR
- Bénéficier des retours d'expérience des intervenants en matière d'accompagnement d'acteurs issus des secteurs bancaires et assurantiels

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

PROGRAMME

8h30 **Introduction**

8h45 **1. Enjeux liés à la procédure de contrôle de l'ACPR**
Intervenants: Thibault JÉZÉQUEL

- Déroulement d'une procédure de contrôle sur pièces/sur place
- Pouvoirs et obligations des contrôleurs de l'ACPR
- Droits et obligations des personnes contrôlées
- Examen des mesures de police administrative du régulateur

9h15 **2. Enjeux liés à la procédure de sanction de l'ACPR**
Intervenants: David MASSON

- Personnes susceptibles de faire l'objet d'une sanction de l'ACPR
- Déroulement de la procédure disciplinaire
- Thématiques abordées par les dernières sanctions du régulateur
- Focus sur deux thématiques de sanction

9h45 **3. Retour d'expérience d'un professionnel**
Intervenants: David MASSON

- Réflexes à avoir dès le déclenchement d'un contrôle
- Dispositif opérationnel mis en œuvre par le professionnel faisant l'objet d'un contrôle
- Exemples de stratégies de défense mises en œuvre dans le cadre d'une procédure de sanction de l'ACPR

10h15 **Questions / Réponses**